

Désinfectant d'élevage Bactéricide, fongicide et virucide

COMPOSITION

Chlorure d'Alkyl dimethyl benzyl Ammonium	327,50 g
Glutaraldehyde	100,00 g
Excipients : tensio-actifs, q.s.p.....	1 litre

ASPECT

Solution limpide de couleur ambrée, pouvant s'intensifier avec le temps.

Densité = 1.024

Odeur = Citron

pH du concentré : 1,35

pH de solution à 1 % = 5,9

PROPRIÉTÉS

TH5 est une association d'ammonium quaternaire et de glutaraldéhyde ce qui lui assure une puissante action **bactéricide, fongicide, virucide**.

TH5 selon les normes d'homologation, conserve une activité en eau dure et en présence de matières organiques.

USAGES ET DOSES D'EMPLOI

Les doses d'homologation figurant ci-dessous serviront de guide d'utilisation en fonction du traitement recherché. Elles peuvent être augmentées en cas de nécessité: épidémie, pathologie importante, augmentation du microbisme.

A. TH5 est homologué par le ministère de l'Agriculture sous le n° 2050098 du 07/10/2005 pour les domaines d'activités suivants :

	Traitement		
	Bactéricide	Fongicide	Virucide
1. ANIMAUX DOMESTIQUES			
Logement d'animaux domestiques	0,1%	1%	0,5%
Matériel de transport d'animaux domestiques	0,1%	1%	0,5%
Matériel d'élevage	0,1%	1%	0,5%

	Traitement	
	Bactéricide	Virucide
2. NOURRITURE D'ANIMAUX DOMESTIQUES		
Locaux destinés à la préparation de nourriture des animaux domestiques	0,1%	0,2%
Matériel de transport de la nourriture des animaux domestiques	0,1%	0,2%
3. PRODUIT D'ORIGINE VEGETALE (POV)		
Locaux de stockage	0,1%	0,6%
Matériel de stockage	0,1%	0,6%
Matériel de transport	0,1%	0,6%
4. PRODUIT D'ORIGINE ANIMALE (POA)		
Locaux de stockage	0,1%	0,6%
Matériel de transport	0,1%	0,6%



Désinfectant d'élevage Bactéricide, fongicide et virucide

B. TH5 est agréé par la DSV sous le n°00246 du 02/02/2006 pour la Prophylaxie des Maladies Contagieuses

- 0,1% dans le cas de maladies d'origine bactérienne (à l'exception des agents responsables de la tuberculose)
- 0,5% dans le cas de maladies d'origine virale (y compris la fièvre aphteuse)

C. TH5 : Activités complémentaires (liste non définitive) :

BACTERICIDE	
*Salmonella typhimurium	0,1 %
*Salmonella enteritidis	0,1 %
*Ornithobacterium rhinotracheale	0,1 %
*Pasteurella multocida	0,1 %
*Campylobacter jejuni	0,1 %
FONGICIDE	
*Candida albicans	0,2%
VIRUCIDIE	
Coronavirus (Bronchite infectieuse)	0,2 %
Orthomyxovirus H5N1 (Grippe aviaire) H1N1 (Grippe porcine)	0,1 %
Herpesvirus (Maladie d'Aujeszky) (Maladie de Marek)	0,1 % 0,1 %
Circovirus de type 2 (PCV2)	1%
Arterivirus (SDRP)	0,1%

* température de test à 10 °C

UTILISATION ET MODE D'EMPLOI

- **Pulvérisation** : prévoir 0,3 litre de solution diluée par m². Exemple de dilution dans le tableau ci-dessous.

Tableau des besoins :

	Eau (Litre / m ²)	TH5 (%)	Solution / 100 m ² de surface développée	
			Eau	TH5
<i>Pulvérisation</i>	0,2 à 0,4L	1%	30 L	0,3 L

TH5 peut également s'utiliser avec un générateur de mousse (canon à mousse ou lance mousse) ce qui permet de visualiser la pulvérisation du désinfectant sur les surfaces

- **Trempage** : prévoir 1 litre de TH5 diluée dans 100 litres d'eau.
- **Pédiluve et Rotoluve** : prévoir 1 litre de TH5 diluée dans 100 litres d'eau.

Désinfectant d'élevage Bactéricide, fongicide et virucide

- **En thermonébulisation** : Pulsfog K22/0 à 1,3 ml / m³, 60 minutes de temps de contact.
- **En nébulisation** : Nebulo Igeba à 2,5 ml / m³, 240 minutes de temps de contact.

Réalisation 24 à 48 H avant le retour des animaux.

L'utilisation de TH5 en thermonébulisation doit s'effectuer dans des locaux hermétiquement fermés, ventilation arrêtée, hors présence animale et humaine.

Dans l'industrie agro-alimentaire un rinçage total à l'eau est obligatoire après désinfection.

CONSERVATION

TH5 se conserve dans son emballage d'origine pendant 3 ans.

PRÉCAUTIONS D'EMPLOI

Mentions de danger :

H302-H332 : Nocif en cas d'ingestion et d'inhalation.

H314 : Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.

H317 : Peut provoquer une allergie cutanée.

H334 : Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation.

H335 : Peut irriter les voies respiratoires.

H400 : Très toxique pour les organismes aquatiques.

Conseils de prudence - Prévention :

P260 : ne pas respirer les vapeurs.

P280 : Porter des gants de protection / des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.

P301+P330+P331 : EN CAS D'INGESTION : rincer la bouche. NE PAS faire vomir.

P303+P361+P353 : EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux) : enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/se doucher.

P305+P351+P338 : EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

Utilisez les biocides avec précaution. Avant toute utilisation, lisez l'étiquette et les informations concernant le produit.

Usage réservé aux utilisateurs professionnels.

PRÉSENTATIONS

Flacon de 1 litre

Bidon de 5 litres

Bidon de 10 litres

Bidon de 25 litres

Bidon de 60 litres

Bidon de 200 litres

